

diagonale Le discours de Paul Magnette contre le Ceta fait un premier pas vers la postérité

L'ajout a été réalisé la semaine dernière et n'a pas échappé aux amateurs de la chaîne franco-allemande Arte. Sur son site internet, celle-ci a publié plusieurs nouveaux épisodes de sa websérie « Les grands discours », dont un consacré à Paul Magnette et à son fameux discours contre le Ceta devant les parlementaires wallons à l'automne 2016.

Avec Churchill et Martin Luther King

Inauguré voici un an, le programme - comme son nom l'indique bien - fait revivre certains grands discours. En s'intéressant bien sûr aux mots qui les composent, à la personnalité de ceux qui les prononcent mais surtout en contextualisant, en rappelant les contingences d'une époque. Dans une première saison, les réalisateurs avaient retenu des discours de Winston Churchill, Martin Luther King,

Joachim Gauck, François Hollande et Dominique de Villepin. Toutes ces illustres personnalités ont donc désormais un nouveau voisin, Paul Magnette, qui peut se réjouir d'aussi prestigieuses proximités.

« Pour la première saison de la websérie, on était resté à des discours évidents, ceux auxquels on pense généralement lorsqu'on parle de grands discours, raconte Jean Bulot, un des deux coauteurs de la websérie (avec Aurélie Luneau). Pour la deuxième saison, on a voulu aller plus loin et mettre l'accent sur des discours qui disent à la fois quelque chose du pays dans lequel ils ont été prononcés et de l'Europe. C'est complètement le cas du discours de Paul Magnette devant les parlementaires wallons en octobre 2016. »

« Un moment wallon »

Rappelez-vous de cet automne 2016. L'Europe s'apprête à valider un projet d'accord

de libre-échange avec le Canada. En Belgique, en vertu du système institutionnel belge, l'aval de cinq parlements est nécessaire. Or, côté wallon, les auditions que les députés ont patiemment menées n'ont pas permis de dissiper les inquiétudes. Le caractère secret des négociations est critiqué. Les tribunaux d'arbitrage envisagés pour régler des différends entre États et investisseurs passent également très mal.

Dans son discours devant les parlementaires, Paul Magnette ramasse les griefs, explique, justifie, se défendant notamment d'être le président d'une Région opposée au commerce. Et surtout exprime le refus du parlement de valider le projet d'accord en l'état. « Il y a vraiment eu un moment wallon, affirme Jean Bulot. Dans une course parfois effrénée vers le libre-échange, Paul Magnette a démontré qu'on pouvait faire pause et renégocier. » ■

MATHIEU COLINET